



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation du master



Géographie

de l'Université de Lorraine

Vague C 2013-2017

Campagne d'évaluation 2011-2012



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Formations
et des diplômes

Le Directeur

Jean-Marc Geib



Evaluation des diplômes Masters – Vague C

Académie : Nancy-Metz

Etablissement déposant : Université de Lorraine

Académie(s) : Nancy

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Mention : Géographie

Domaine : Sciences humaines et sociales

Demande n° S3MA130004632

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Suite à la restructuration des universités de Lorraine, il a été décidé d'intégrer les spécialités de Metz et de Nancy relevant du champ disciplinaire de la géographie en un master unique à trois spécialités. La formation est une formation bi-site, dispensée sur les deux principaux sites de l'Université de Lorraine, Nancy et Metz. Nancy accueille deux des spécialités, ainsi que le parcours *Enseignement* rattaché à l'une d'entre elles, et Metz la troisième spécialité.

- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

Présentation de la mention

La mention *Géographie* comprend trois spécialités (ouvertes dès le M1). Les spécialités *Aménagement, reconversion et durabilité* (ARD) et *Paysage, patrimoine, environnement*, (un parcours enseignement étant articulé à cette dernière spécialité) sont enseignées à Nancy. Metz accueille la spécialité *Développement, métropolisation, territoires transfrontaliers* (DEMETER). Ces trois spécialités sont les héritières de formations déjà existantes avant la fusion des universités de Lorraine.

Le projet de mention s'appuie sur l'expérience acquise dans les masters de géographie habilités lors du contrat 2009-2012 à Metz et à Nancy et résulte d'une volonté d'intégration en un master unique, mais dont les spécialités sont ouvertes dès le M1, réduisant ainsi le poids du tronc commun à deux unités d'enseignement communes dans le semestre 1 du M1, et à un séminaire regroupant les soutenances de mémoire des trois spécialités au semestre 4. Plusieurs unités d'enseignement sont communes aux deux spécialités de Nancy. Des collaborations ponctuelles et passerelles, mais limitées, existent avec d'autres mentions de l'Université de Lorraine.

La fusion des masters de géographie des deux anciennes universités concernées (Metz et Nancy 2) accompagne celle des laboratoires de recherche, au sein d'une structure nouvelle, le laboratoire CERGAP (Centre d'études et de recherches en géographie de l'aménagement, des paysages et de l'environnement), à laquelle la formation est adossée. Un accent est mis sur la professionnalisation en visant des débouchés professionnels liés à l'aménagement et



à la gestion des territoires, grâce à des unités d'enseignement articulant cours magistraux et travaux de terrain, avec interventions de professionnels extérieurs à l'université.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

Le projet répond à un double souci de tirer parti des ressources en enseignement et en recherche, disponibles au sein de la nouvelle Université de Lorraine, dans le champ de la géographie et d'orienter la formation vers des domaines relevant de l'aménagement du territoire, de la préservation de l'environnement, du paysage et du développement territorial, la préparation aux métiers de l'enseignement n'étant plus la finalité première de la formation (sans pour autant être abandonnée, puisqu'un parcours spécifique est mutualisé avec le master d'histoire). La participation active de professionnels à la formation témoigne de cette orientation. Cependant, la formation ne présente pas, tant dans son contenu que dans la composition de son équipe, le degré d'interdisciplinarité que l'on pourrait attendre d'une véritable formation à l'aménagement de l'espace, du fait d'un manque d'ouverture aux sciences de l'environnement, ainsi qu'aux autres sciences sociales concernées par l'aménagement du territoire. La quasi absence de spécialistes de l'aménagement (section 24 du CNU) mérite d'être relevée. Il conviendrait de développer des enseignements plus directement tournés vers l'action et la conception du projet pour une meilleure adéquation au champ de l'aménagement et du développement des territoires. Par son caractère encore très mono-disciplinaire, la mention *Géographie* prive ses diplômés de débouchés potentiels, en particulier en ne créant pas les conditions d'accès à l'une des voies majeures de recrutement dans les collectivités territoriales, à savoir le concours d'ingénieur territorial. En fait, la mention, à travers ses trois spécialités, forme des géographes dans les domaines traditionnels de cette discipline, en leur apportant des savoirs techniques ou des méthodes de travail susceptibles d'être valorisés dans l'activité professionnelle de l'aménagement, sans pour autant les former véritablement à l'ingénierie du projet d'aménagement (lato sensu).

L'adossement à la recherche mériterait d'être repensé de façon plus large pour favoriser une plus grande interdisciplinarité, et donner plus d'opportunité de poursuite d'études en doctorat (un étudiant par an en moyenne sur les trois dernières années). Des mutualisations sont annoncées avec d'autres mentions de l'Université de Lorraine (elles ne paraissent pas toujours effectives comme avec la mention *Conduite de projets et développement des territoires*), entre les spécialités de la mention et, entre des spécialités de plusieurs mentions. Une mutualisation plus importante avec la mention *Conduite de projets et développement des territoires* serait souhaitable car les objectifs des deux formations se recoupent assez fortement, au moins pour certaines de leurs spécialités.

La mention, dans sa configuration actuelle, semble répondre à des besoins régionaux, notamment par l'accent mis sur les problématiques transfrontalières dans l'une de ses spécialités et sur les reconversions industrielles dans l'autre, mais elle devrait chercher à élargir son attractivité au-delà des limites régionales, à la fois en cherchant à développer des coopérations avec les instituts d'aménagement-urbanisme rassemblés au sein de l'Association pour la promotion de l'enseignement et la recherche en aménagement urbanisme (APERAU), et en renforçant ses coopérations internationales, en particulier au sein de l'Association of european schools of planning (AESOP).

L'organisation de la mention est « lisible », les spécialités correspondant chacune à un champ d'action particulier. Cependant, il conviendrait de rechercher une intégration plus affirmée de la mention, par une plus grande transversalité et une plus grande harmonisation entre les spécialités. Il conviendrait de ne pas maintenir de façon aussi stricte le cloisonnement géographique lié à la séparation des sites. Le rapprochement des départements de géographie de Nancy et Metz, demandé par l'AERES, est concrétisé par ce dossier commun, mais ce rapprochement reste assez formel, la coordination et la mutualisation semblant prononcées entre les deux spécialités de Nancy, mais limitées avec celle de Metz. L'impression prévaut que l'intégration des trois spécialités au sein d'une même mention reste quelque peu artificielle avec un effort de mutualisation assez clair entre les spécialités de Nancy, et bien moindre avec celle, « tubulaire », de Metz, DEMETERR. Cette intégration relève d'une recommandation antérieure de l'AERES, qui indiquait la nécessité d'un rapprochement entre les départements de géographie, alors que les universités étaient séparées. Dans une logique d'établissement unique, le rapprochement effectué paraît trop formel. Les deux sites réunis sous un chapeau commun gardent une autonomie forte, la maquette proposée relevant plus de la juxtaposition que de la mise en cohérence et de la coordination. Le parcours de formation aux métiers de l'enseignement paraît avoir été rattaché à l'une des spécialités par nécessité, mais de façon quelque peu arbitraire, et se révèle très peu attractif.

Si un professeur est formellement responsable de la mention, chaque spécialité est elle-même dirigée par un ou deux responsables, le dossier ne fait état d'aucune structure de pilotage et d'aucun conseil de perfectionnement.



La mention répond en partie aux objectifs mentionnés de former les étudiants à l'analyse et au diagnostic territorial, de façon à leur permettre d'assurer des missions de chargé d'études, et sans doute de façon moins performante de chargés de projets d'aménagement, de développement, de préservation de l'environnement et de paysages. Mais elle reste encore trop marquée par son orientation monodisciplinaire. La place réservée à la formation linguistique paraît également insuffisante pour favoriser les échanges internationaux des étudiants et leur possible recherche de stage ou d'emploi de l'autre côté des frontières. Assez curieusement, l'enseignement des langues, limité à 12 heures de TD, est intégré dans l'UE de formation à la recherche pour l'ensemble des spécialités. En tout état de cause, l'objectif affiché de permettre à l'étudiant de « maîtriser une langue vivante étrangère » ne peut être atteint.

Dans les trois spécialités les étudiants ont le choix entre un stage professionnel ou un travail de recherche. Le dossier mentionne qu'il est possible de combiner les deux, sans plus de précision, ce qui semble contradictoire. Ces choix sont pilotés par l'équipe pédagogique. Un suivi des stages est assuré et l'offre de stages, contrôlée au niveau des départements, paraît satisfaisante quantitativement et qualitativement.

La mention attire trop peu d'étudiants extérieurs à l'académie. Les effectifs restent modestes dans les trois spécialités, entre 15 et 20 par spécialité, et le risque reste élevé que le seuil d'ouverture de certaines UE optionnelles ne puisse être atteint.

Les projections des effectifs pour la durée du contrat sont stables ou en légère augmentation. Au regard des données actuelles, ces chiffres paraissent réalistes.

Les taux de réussite paraissent élevés (environ 80 % en M1 et entre 90 et 98 % selon les spécialités en M2).

Au total, il s'agit d'une formation qui possède des atouts, du fait d'une bonne intégration locale et d'une équipe pédagogique importante, et qui aurait intérêt à aller dans le sens d'une plus grande interdisciplinarité, tant dans son adossement à la recherche que dans son contenu de formation. C'est là l'une des conditions d'une attractivité plus forte. Des mutualisations beaucoup plus marquées, voire des fusions, entre les spécialités de Metz et de Nancy devraient être recherchées.

● Points forts :

- Une ouverture réelle vers le milieu professionnel et un suivi des stages bien organisé.
- Un ancrage régional indéniable.
- Un bon taux de réussite des étudiants.

● Points faibles :

- Un manque d'interdisciplinarité tant dans le contenu de l'enseignement que dans la composition de l'équipe pédagogique, que renforce un adossement à la recherche insuffisamment diversifié. L'orientation trop monodisciplinaire de la formation ne laisse pas assez de place à la formation à l'ingénierie de projet et à la conduite de l'action, dans les domaines de l'aménagement concernés par les trois spécialités.
- Un trop grand cloisonnement entre les spécialités de Nancy et de Metz et un manque de coopération et de mutualisation avec d'autres mentions de l'Université de Lorraine (notamment la mention *Conduite de projets et développement des territoires*), ce que traduit également l'absence de véritable structure de pilotage (conseil de direction, etc.) et de conseil de perfectionnement.
- Une ouverture internationale encore limitée et une insuffisance de la formation aux langues vivantes.

Recommandations pour l'établissement

Il serait nécessaire de diversifier l'adossement recherche et donner plus de place à la formation à et par la recherche.

Il faudrait homogénéiser les structures des trois spécialités, réaliser un authentique tronc commun, et renforcer les mutualisations entre les spécialités de Metz et de Nancy, avec un plus grand nombre d'UE communes aux trois spécialités. Il conviendrait également de développer les mutualisations avec les autres formations de Lorraine intervenant dans le champ de l'aménagement et du développement territorial (Ecole nationale supérieure d'architecture de Nancy ; mention *Conduite de projets et développement des territoires* ; etc.) et de mettre en place une véritable structure de pilotage, épaulée par un conseil de perfectionnement.

Il serait très souhaitable d'élargir le spectre disciplinaire de la formation et de diversifier la composition disciplinaire de l'équipe pédagogique, notamment en recrutant des enseignants-chercheurs de la section 24 du CNU



(aménagement de l'espace et urbanisme) et des sections concernant les sciences de l'environnement (sections 67, 68,...), et en faisant appel à des spécialistes de l'ingénierie de projet.

Il conviendrait enfin de renforcer les échanges internationaux et la formation linguistique des étudiants.

Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : B

Indicateurs

TABLEAU DES INDICATEURS DE LA SPECIALITE
(fourni par l'établissement)

nc: non connu	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011
Nombre d'inscrits pédagogiques en M1 (1)	41+13*	33+15*	32+23*	43+16 D	36+17 D
Nombre d'inscrits pédagogiques en M2 (1)	35+30	35+21	37+22	38+22 D	37+19 D
Taux de réussite en M1 (nombre d'inscrits pédagogiques ayant réussi le passage en M2)	30+nc*	29+10*	28+14*	25+15 D	31+13 D
Taux d'inscrits pédagogiques sortant de M1 pour intégrer une autre formation que le M2 correspondant (2)	10 à 15%	10 à 15%	10 à 15%	10 à 15%	10 à 15%
Taux d'inscrits pédagogiques entrant en M2 venant d'une autre formation que le M1 correspondant (3)	20% nc	29,7% 52%*	34,2% 36%*	25,9 32% (D)	NC 32% (D)
Taux d'abandon en M1 (est considéré comme abandon l'absence de note à tous les examens et/ou au contrôle continu)	0 à 5%	0 à 5%	0 à 5%	0 à 5%	0 à 5%
Taux de réussite en M2 (nombre d'inscrits pédagogiques ayant obtenu leur diplôme) (4)	25+23	25 +nc	29+19	31+17	25+15
Taux de poursuite en doctorat (3) (5)	1 2	1 2	1 1	1 0	0 1
Taux d'insertion professionnelle à 2 ans (taux d'inscrits en M2 ayant obtenu leur diplôme et s'étant insérés dans la vie professionnelle, y compris en doctorat, selon enquête de l'établissement). On indiquera également le taux de réponse à l'enquête. (6)	68* 80 à 100%	80*+ 80 à 100%	89*+ 67 à 100%	*nc 80 à 100%	nc
	93,3% 80 à 100% (D)	94,1% 80 à 100% (D)	73,7% 80 à 100% (D)	100% 80 à 100% (D)	nc
Taux d'intervenants professionnels extérieurs dans l'équipe pédagogique (25)	60%	60%	60%	60%	60%
	M1 (2010-2011)		M2 (2010-2011)		
Volume horaire (nombre d'heures de présence d'un étudiant hors stage et projet tuteuré) (1)	216 à 294 et 612 (D)		174 à 282 et 336 (D)		
Taux des enseignements d'ouverture et de préparation à la vie professionnelle	100%		100%		
Nombre d'enseignants-chercheurs intervenant dans la mention	13+11		13+10		
Nombre global d'heures assurées par ces enseignants-chercheurs (1)	623,25+380 (D) = 1003,25		524,25 +166 (D) = 690,25		
Nombre global d'heures assurées par des intervenants professionnels extérieurs	225,75+232 (D) = 457,75		268,75+354 (D) = 622,75		



- (1) le premier chiffre correspond aux 2 spécialités de master de Nancy, le second à celle de Metz (D = DEMETERR, * : spécialités antérieures à DEMETERR : GARD : *Géographie, aménagement, risques, défense* ; MOA : *Méthodes et outils de l'aménagement*). n c : non connu
 - (2) chiffres des 2 spécialités de Nancy. Chiffres non significatifs à Metz
 - (3) les chiffres de la première ligne correspondent aux 2 spécialités de master de Nancy, les chiffres de la seconde ligne à celle de Metz (D = DEMETERR) n c : non connu
 - (4) Les 3 premiers chiffres correspondent aux résultats des 2 spécialités de Nancy
 - (5) Inscriptions en doctorat à Nancy en 2011-2012 (*Aménagement des territoires, reconversions et risques - ATRR + Paysage, patrimoine, contraintes naturelles - CPPN*) : 4 inscrits
 - (6) La première bande correspond au taux d'insertion professionnelle, la seconde au taux de réponse. Dans les 2 bandes, les chiffres de la première ligne correspondent aux 2 spécialités de master de Nancy, les chiffres de la seconde ligne à celle de Metz (D = DEMETERR)
- NB : les différents chiffres ont été obtenus à partir de plusieurs sources



Appréciation par spécialité

Paysage, patrimoine, environnement

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômés délocalisés) :

La spécialité est dispensée sur le campus Lettres et Sciences Humaines de l'ex-Université Nancy 2, au sein du département de géographie.

Etablissement(s) co-habilitation(s) : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

Cette spécialité vise à former des étudiants dans les domaines professionnels relevant de la protection des espaces à forte valeur patrimoniale et paysagère, naturels, historiques, ruraux, urbains, industriels, touristiques, ainsi que de la gestion des risques. Elle est l'héritière de l'ancienne spécialité *Paysage, patrimoine, contraintes Naturelles* (PPCN) du master de *Géographie* de Nancy 2, qui était surtout à orientation recherche, et non professionnelle comme cela est désormais le cas avec la reconfiguration de la spécialité.

Les objectifs sont bien identifiés. La spécialité accueille moins de 20 étudiants en M2 (18,8 en moyenne sur 5 ans).

Un parcours *Enseignement* est organisé dans cette spécialité, et uniquement dans celle-ci. Un faible taux d'étudiants suit ce parcours organisé en collaboration avec le master d'histoire (5 à 6 par an).

- Appréciation :

Les principales appréciations concernant la mention peuvent être reprises pour une large part pour cette spécialité, en particulier en matière d'interdisciplinarité.

Toutefois, la professionnalisation à travers les stages, l'enseignement d'outils informatiques spécialisés, notamment cartographiques, et une bonne participation de professionnels à la formation contribuent à donner à cette spécialité une orientation professionnelle certaine. A l'échéance de 18 mois après l'obtention du diplôme, 89 % des étudiants sont en situation professionnelle. Mais les métiers ne sont pas décrits et on peut s'interroger légitimement sur le niveau des emplois, comme pour l'ensemble de la mention. Il n'y a pas de véritable ouverture à la formation continue. Les diplômés ne pourront pas présenter leur candidature au concours d'ingénieur territorial.

Aucune information précise n'est fournie au sujet des échanges internationaux, même si la possibilité en est mentionnée.

L'objet de la formation est clairement identifié sur les patrimoines paysagers, mais la formation et l'adossement à la recherche sont réduits, puisque la possibilité d'un mémoire de recherche est de fait limitée aux étudiants du parcours *Enseignement*. Le taux de poursuite en doctorat reste faible, entre 0 % et 10 % selon les années.

Le rattachement du parcours *Enseignement* à cette spécialité nuit à sa lisibilité et on peut s'interroger sur la nécessité de le conserver sous cette forme. Les taux de réussite au CAPES ne sont pas mentionnés.

Au total, il s'agit d'une spécialité dont l'ancrage professionnel dans le contexte régional est avéré, mais dont les débouchés restent incertains, notamment en termes de niveau d'emploi.



- Points forts :
 - Les taux de réussite sont bons.
 - L'adéquation formation/environnement régional est bonne.
 - L'ouverture vers le monde professionnel et les activités de terrain est significative.
- Points faibles :
 - La formation et l'adossement à la recherche sont trop réduits, ainsi que l'ouverture internationale.
 - Le parcours *Enseignement* n'est pas lisible et n'est pas à sa place dans cette spécialité.
 - La démarche de projet est peu présente dans la formation.

Recommandations pour l'établissement

Il conviendrait :

- de dissocier le parcours *Enseignement* de cette spécialité, en créant un véritable master MEF, en lien avec la mention *Histoire*, pour donner plus de visibilité à la spécialité ;
- de donner plus de place à l'interdisciplinarité et à la démarche de projet, notamment dans l'approche des questions paysagères ;
- de renforcer la place de la formation à et par la recherche ;
- de développer l'ouverture internationale.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : B

Indicateurs

Les indicateurs fournis présentés sont ceux de la spécialité *Paysage, patrimoine, contraintes naturelles* (PPCN).

TABLEAU DES INDICATEURS DE LA SPECIALITE (fourni par l'établissement)					
	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011
Nombre d'inscrits pédagogiques en M1 (commun à ATRR) (1)	41	33	32	43	36
Nombre d'inscrits pédagogiques en M2 (2)	18	20	21	19	16
Taux de réussite en M1 (nombre d'inscrits pédagogiques ayant réussi le passage en M2)	100%	83,3%	100%	100%	
Taux d'inscrits pédagogiques sortant de M1 pour intégrer une autre formation que le M2 correspondant	0	0	0	0	0
Taux d'inscrits pédagogiques entrant en M2 venant d'une autre formation que le M1 correspondant	0	0	0	0	0
Taux d'abandon en M1 (est considéré comme abandon l'absence de note à tous les examens et/ou au contrôle continu)	aucun	aucun	aucun	aucun	aucun
Taux de réussite en M2 (nombre d'inscrits pédagogiques ayant obtenu leur diplôme)	20+ 100%	21+ 83,3%	19+ 100%	16 100%	14 87,5%
Taux de poursuite en doctorat (3)	5,5%	10%	9,5%	10,5%	0
Taux d'insertion professionnelle à 2 ans (taux d'inscrits en M2 ayant obtenu leur diplôme et s'étant insérés dans la vie professionnelle, y compris en doctorat, selon enquête de l'établissement). On indiquera également le taux de réponse à l'enquête. * statistiques à 18 mois pour Nancy, ** pas de données pour 2009-10 et 2010-2011	43*+	60*+	78*+	**	**
	70% ***	36% ***	64% ***	**	**
Taux d'intervenants professionnels extérieurs dans l'équipe pédagogique	env 50%	env 50%	env 50%	env 50%	**



	M1 2010-2011	M2 2010-2011
Volume horaire (nombre d'heures de présence d'un étudiant hors stage et projet tuteuré)	216	174
Taux des enseignements d'ouverture et de préparation à la vie professionnelle	100% ???	100% ???
Nombre d'enseignants-chercheurs intervenant dans la mention	13+	13+
Nombre global d'heures assurées par ces enseignants-chercheurs	171	156
Nombre global d'heures assurées par des intervenants professionnels extérieurs	45	18

(3) 2011-2012 : + 2 inscrits



Aménagement, reconversion, durabilité (ARD)

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômés délocalisés) :

Comme la précédente, cette spécialité est dispensée sur le campus Lettres et sciences humaines de l'ex-université Nancy 2, au sein du département de géographie de l'UFR Sciences Historiques - Musicologie.

Etablissement(s) co-habilitation(s) : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

La spécialité ARD est professionnalisante et vise à former des chargés d'étude, chefs de projet et agents de développement dans les domaines de l'aménagement et du développement durable des territoires, avec un accent spécifique sur la question des territoires en reconversion, ce qui renforce l'ancrage local de la formation. Le semestre 1 est entièrement commun avec la spécialité précédente (PPE), et pour deux UE (de méthodologie de la recherche et langue vivante, et de géomatique, SIG, cartographie et télédétection) avec les deux autres spécialités.

- Appréciation :

Les objectifs de la spécialité sont adaptés à la réalité du développement de la région Lorraine, toujours confrontée à d'importants problèmes de reconversion. Les étudiants sont supposés maîtriser les connaissances théoriques, techniques, juridiques et opérationnelles de l'aménagement, mais le contenu de formation ne prend pas suffisamment en compte l'interdisciplinarité nécessaire à une formation à l'aménagement durable des territoires, tournée vers le projet. Cela est à relier avec le manque de diversité de l'équipe pédagogique. On relève un manque d'ouverture vers les sciences de l'environnement comme vers les sciences sociales ou l'ingénierie de projet. Un rapprochement plus significatif avec la spécialité *Villes et territoires en formation* de la mention *Conduite de projets et développement des territoires* serait souhaitable.

Les enseignements renvoient à l'un des axes du laboratoire CERGAPE (EA). La formation à la recherche est simplement organisée par le choix qu'à l'étudiant, s'il ne fait pas de stage professionnel, d'effectuer une recherche personnelle en M1 et M2 sur une question de recherche fondamentale ou appliquée. Les étudiants ayant pris cette option qui implique un mémoire d'étape en M1 peuvent intégrer l'école doctorale. Le taux de poursuite en doctorat est cependant nul presque tous les ans, et la formation à la recherche est limitée, comme dans les autres spécialités.

La priorité est donnée à la formation initiale. Mais deux diplômes d'université (DU) de formation continue, *Economie et développement durable des territoires*, et *Métiers des territoires et du paysage*, complètent la formation, sans que l'articulation avec celle-ci ne soit précisée, alors qu'elle mériterait d'être mieux affirmée à travers des enseignements communs.

La spécialité a accueilli en moyenne 14,6 étudiants au cours des cinq dernières années. Les taux de réussite sont importants (proches de 90 % en M1 et de 100 % en M2). Les effectifs restent à la limite des seuils requis pour l'ouverture de toutes les unités d'enseignement.

Au total, il s'agit d'une formation de géographie cherchant à se spécialiser dans les questions d'aménagement durable des territoires, mais qui reste très ancrée dans le champ monodisciplinaire de la géographie. La participation des milieux professionnels est d'assez bon niveau, et l'insertion professionnelle des étudiants semble assez satisfaisante, bien que l'on ne dispose pas d'informations sur la nature des postes occupés. La démarche de projet n'apparaît pas centrale dans la formation, mais l'organisation du suivi des stages est bonne.

- Points forts :

- Bonne prise en compte de problématiques d'aménagement propres au contexte régional.
- Très bons taux de réussite des étudiants que vient compléter une évaluation positive de la formation par ceux-ci.
- Organisation pédagogique lisible et cohérente avec un poids important des activités de terrain (stage).



- Points faibles :
 - Faiblesse de la formation à la démarche de projet (réalisation de projets individuels, travaux appliqués en ateliers, etc.).
 - Formation à la recherche réduite, avec un faible adossement scientifique et peu de liens formalisés avec le laboratoire.
 - Des effectifs faibles.
 - Absence de description des métiers dans les débouchés professionnels des étudiants.

Recommandations pour l'établissement

Il faudrait aller vers un rapprochement beaucoup plus marqué avec la spécialité *Villes et territoires en transformation* de la mention *Conduite de projets et développement des territoires* et une mutualisation, voire une fusion, avec la spécialité DEMETERR, dispensée à Metz, les deux spécialités étant plus concurrentes que complémentaires

La démarche de projet et la formation à l'ingénierie de projet demanderaient à être renforcées.

Il conviendrait de diversifier les adossements recherche et de renforcer la formation à celle-ci.

Il serait également nécessaire d'élargir le champ de l'interdisciplinarité, en diversifiant le profil scientifique de l'équipe pédagogique.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : B

Indicateurs

Les indicateurs fournis présentés sont ceux de la spécialité *Aménagement des territoires, reconversions et risques* - ATRR.

TABLEAU DES INDICATEURS DE LA SPECIALITE (fourni par l'établissement)					
	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011
Nombre d'inscrits pédagogiques en M1 (commun à PPCN) (1)	41	33	32	43	36
Nombre d'inscrits pédagogiques en M2	16	19	11	16	11
Taux de réussite en M1 (nombre d'inscrits pédagogiques ayant réussi le passage en M2)	90%	84%	90%	90%	
Taux d'inscrits pédagogiques sortant de M1 pour intégrer une autre formation que le M2 correspondant	10 à 15%	10 à 15%	10 à 15%	10 à 15%	10 à 15%
Taux d'inscrits pédagogiques entrant en M2 venant d'une autre formation que le M1 correspondant	6%	10%	19%	0	0
Taux d'abandon en M1 (est considéré comme abandon l'absence de note à tous les examens et/ou au contrôle continu)	aucun	aucun	aucun	aucun	
Taux de réussite en M2 (nombre d'inscrits pédagogiques ayant obtenu leur diplôme)	93,3%	93,8%	89,5%	100%	
Taux de poursuite en doctorat	0	0	0	6%	
Taux d'insertion professionnelle à 2 ans (taux d'inscrits en M2 ayant obtenu leur diplôme et s'étant insérés dans la vie professionnelle, y compris en doctorat, selon enquête de l'établissement). On indiquera également le taux de réponse à l'enquête (***). * statistiques à 18 mois pour Nancy, ** pas de données pour 2009-10 et 2010-2011, ***	92*	100*	100*	**	**
	93% ***	93% ***	71% ***	**	**



Taux d'intervenants professionnels extérieurs dans l'équipe pédagogique	env 50%	env 50%	env 50%	env 50%	
	M1 (2010-2011)		M2 (2010-2011)		
Volume horaire (nombre d'heures de présence d'un étudiant hors stage et projet tuteuré) VINCENT+PIERRE	294		282		
Taux des enseignements d'ouverture et de préparation à la vie professionnelle	100%		100%		
Nombre d'enseignants-chercheurs intervenant dans la mention	13+		13+		
Nombre global d'heures assurées par ces enseignants-chercheurs	195		174		
Nombre global d'heures assurées par des intervenants professionnels extérieurs	99		108		

(3) 2011-2012 : + 2 inscrits



Développement, métropolisation, territoires transfrontaliers (DEMETERR)

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

La spécialité est exclusivement dispensée à Metz, au sein du département de géographie (UFR Sciences humaines et arts).

Etablissement(s) co-habilitation(s) : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

La spécialité vise à former des étudiants à l'ensemble des métiers de l'urbanisme, de l'aménagement et du développement des territoires, en mettant l'accent sur les territoires polarisés par les grandes agglomérations ou traversés par des frontières. C'est par ce dernier aspect qu'elle se distingue le mieux de la spécialité précédente (ARD) avec laquelle elle peut paraître en concurrence à bien des égards.

- Appréciation :

Cette spécialité a été conçue en tenant compte des caractéristiques de la région Lorraine (sa situation de région frontalière et polarisée par deux grandes agglomérations), mais force est de constater son caractère « tubulaire » avec très peu de mutualisations avec les spécialités de Nancy, et aucune avec les autres formations existant en Lorraine et concernées par le champ de l'aménagement et du développement territorial. L'ambition de former des étudiants à « l'ensemble des métiers de l'urbanisme et de l'aménagement » paraît démesurée au regard, d'une part, de l'attractivité réduite de la spécialité (une vingtaine d'étudiants en moyenne venant pour la plupart de la région) et de la modestie de ses moyens, d'autre part, de la diversité des métiers mentionnés, ce dont atteste le référentiel de l'Office professionnel de qualification des urbanistes. Elle ne peut non plus prétendre dispenser l'ensemble des compétences et savoirs transversaux requis par ces métiers du fait d'un manque d'interdisciplinarité et de place donnée à la pédagogie de projet (travaux de conception de projet, ateliers, etc.), le seul stage ne pouvant pallier cette insuffisance. La spécialité n'entretient pas de liens avec les formations à l'aménagement-urbanisme existant en France et en Europe (réseaux APERAU et AESOP).

La formation à la recherche est limitée, et l'adossement à un seul axe d'un seul laboratoire paraît insuffisant. La poursuite d'études en doctorat reste exceptionnelle. Si la spécialité annonce avoir développé sept accords internationaux, la portée réelle de ces accords semble se limiter à quelques échanges d'enseignants. La formation linguistique des étudiants reste insuffisante. Les taux de réussite paraissent bons (malgré des divergences entre le tableau des indicateurs et le rapport d'autoévaluation), comme le taux d'insertion à 18 mois. Mais aucune description des emplois occupés par les diplômés n'est proposée. La participation des professionnels aux enseignements est importante, mais la formation ne répond pas aux critères requis pour accéder au concours d'ingénieur territorial et aux postes de titulaires de haut niveau dans les collectivités territoriales.

- Point fort :

- Un nombre et une diversité des professionnels impliqués dans la formation satisfaisants.

- Points faibles :

- Un manque d'interdisciplinarité tant de l'équipe pédagogique que du contenu des enseignements, à l'instar des autres spécialités de la mention.
- Une quasi-absence de mutualisation avec les spécialités de Nancy, avec lesquelles la spécialité de Metz DEMETERR semble à certains égards en situation de concurrence plus que de complémentarité.
- Un adossement à la recherche trop restreint et une place insuffisante donnée à la formation à et par la recherche.
- L'organisation et le fonctionnement de la spécialité ne répondent pas pleinement aux impératifs d'une formation d'aménageurs-urbanistes.



Recommandations pour l'établissement

Il serait souhaitable que la spécialité DEMETERR, du site de Metz, soit du même format que celles de Nancy et que des mutualisations d'enseignement et de formation, au sens large, soient plus nombreuses, notamment en M1. Une réflexion devrait être engagée en vue d'une fusion avec la spécialité ARD, pour éviter la situation de concurrence de fait existant entre les deux spécialités, très proches l'une de l'autre. De même, une mutualisation avec la spécialité *Villes et territoires en transformation* de la mention *Conduite de projets et développement des territoires* apparaît nécessaire.

Il conviendrait d'élargir les adossements recherche, d'identifier une réelle formation à et par la recherche, et de renforcer l'interdisciplinarité au sein de l'équipe pédagogique comme du contenu de la formation.

Une place plus importante devrait être donnée à la démarche de conception de projet, pour une meilleure inscription dans le champ de l'aménagement-urbanisme, de façon à permettre l'accès à des emplois de plus haut niveau.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : C

Indicateurs

TABLEAU DES INDICATEURS DE LA SPECIALITE
(fourni par l'établissement)

Valeurs absolues en caractères normaux <i>% en italiques</i>	2006- 2007	2007- 2008	2008- 2009	2009- 2010	2010- 2011
Nombre d'inscrits pédagogiques en M1	13	15	23	16	17
Nombre d'inscrits pédagogiques en M2	30	20	22	22	19
Taux de réussite en M1 (nombre d'inscrits pédagogiques ayant réussi le passage en M2)	14	10	14	15 <i>94%</i>	13 <i>76,5%</i>
Taux d'inscrits pédagogiques sortant de M1 pour intégrer une autre formation que le M2 correspondant	0	1	1	3	0
Taux d'inscrits pédagogiques entrant en M2 venant d'une autre formation que le M1 correspondant	18	11	8	7	6
Taux d'abandon en M1 (est considéré comme abandon l'absence de note à tous les examens et/ou au contrôle continu)	0	0	2	2	2
Taux de réussite en M2 (nombre d'inscrits pédagogiques ayant obtenu leur diplôme)	23	nc	79	17 <i>77%</i>	15 <i>79%</i>
Taux de poursuite en doctorat	2	2	1	0	1
Taux d'insertion professionnelle à 2 ans (taux d'inscrits en M2 ayant obtenu leur diplôme et s'étant insérés dans la vie professionnelle, y compris en doctorat, selon enquête de l'établissement). On indiquera également le taux de réponse à l'enquête. * selon les sources	80% (GARD) 100% (MOA)	80% à 100% * (GARD) 88% à 92% * (MOA)	67% (GARD) 88% à 92% * (MOA)	80% GARD 100% MOA	nc
	83% (GARD) 100% (MOA)	100% (GARD) 100% (MOA)	75 à 100 % * (GARD) 100% (MOA)	100% GARD 100% MOA	nc
Taux d'intervenants professionnels extérieurs dans l'équipe pédagogique				64%	64%



	M1 (2010-2011)	M2 (2010-2011)
Volume horaire (nombre d'heures de présence d'un étudiant hors stage et projet tuteuré)	612	336
Taux des enseignements d'ouverture et de préparation à la vie professionnelle = nombre d'heures d'enseignements d'ouverture et de préparation à la vie professionnelle divisé par le volume horaire (défini ci-dessus)	100 %	100 %
Nombre d'enseignants-chercheurs intervenant dans la mention/spécialité	11	10
Nombre global d'heures assurées par ces enseignants-chercheurs dans la mention/spécialité	380	166
Nombre global d'heures assurées par des intervenants professionnels extérieurs dans la mention/spécialité	232	354

GARD : *Géographie, aménagement, risques, défense* ; MOA : *Méthodes et outils de l'aménagement*

DEMETERR (la spécialité existe depuis la rentrée 2009). Pour les résultats antérieurs voir le fichier joint (tableaux indicateurs Metz).



Observations de l'établissement

EVALUATION DES MASTERS DE L'UNIVERSITE DE LORRAINE

REPONSE DE L'ETABLISSEMENT

LE PRESIDENT



Pierre Mutzenhardt

Evaluation des diplômes Masters – Vague C

Réponses au rapport d'évaluation de l'AERES

Académie : Nancy-Metz

Établissement déposant : Université de Lorraine

Mention : Géographie

Domaine : Sciences humaines et sociales

Demande n° S3MA130004632

L'équipe pédagogique a bien pris connaissance des appréciations et recommandations transmises par le comité d'évaluation de l'AERES. Elle souhaite apporter des précisions de nature à éclaircir certains points du rapport en réponse à la lecture approfondie des experts.

1. Bilan global

Page 2 : Synthèse de l'évaluation / appréciation globale / lignes 6-9

« Cependant la formation ne présente pas tant dans son contenu que dans la composition de son équipe, le degré d'interdisciplinarité que l'on pourrait s'attendre d'une véritable formation à l'aménagement de l'espace, du fait d'un manque d'ouverture aux sciences de l'environnement, ainsi qu'aux autres sciences sociales concernées par l'aménagement du territoire ».

Réponse :

Il est d'abord nécessaire de rappeler l'aspect très largement pluridisciplinaire de nos formations initiales. Les enseignants-chercheurs de géographie de l'Université de Lorraine, proposent des spécialités suffisamment variées pour demeurer cohérentes et complémentaires afin d'aborder le territoire appréhendé en système (par exemple : 2 sont géologues de formation, un est urbaniste, un est issu de la 24^e section). Leur recherche très pointue (hydrologie, climatologie: modélisation, aménagement et géohistoire des forêts et des paysages ruraux, reconversion des paysages miniers, industriels et militaires, transports, zones périurbaines : habitat et zones d'activités, géopolitique, etc.) permet de s'inscrire dans les thématiques d'aménagement de la France de l'Est et des espaces transfrontaliers. Les enseignants-chercheurs de Géographie possèdent tous des techniques et outils qui sont directement applicables aux enseignements en Master (SIG, traitement de l'image : photographies aériennes obliques réalisées par un professeur émérite, membre du CERPA, télédétection ou Lidar ; géographie quantitative, diagnostics de territoire, technique d'enquête et dépouillement d'entretiens qualitatifs, sans oublier la cartographie de terrain, y compris la cartographie géologique).

Ces savoir-faire sont d'ailleurs utilisés dans toutes les autres structures de la nouvelle Université lorraine et entrent dans le cadre de l'interdisciplinarité :

- dans le parcours enseignement avec le département d'Histoire ;
- depuis quatre ans avec le Master 2 Chargé d'études en politique économique sociale et de santé (du département de Sciences éco. de Nancy) ;
- dans le cadre des Challenges Gaïa développée avec l'Ecole d'Architecture, l'ENSGSI, l'EIGM ;
- dans le cadre du Master Proj&Ter (depuis 7 ans, les géographes apportent à cette équipe pluridisciplinaire certains de leurs savoirs et savoir-faire concernant en particulier la ville, (ses dynamiques, ses paysages, sa genèse, ses formes et fonctions), la cartographie et les outils informatiques dédiés (SIG, DAO) ;

- dans le cadre du DU METERPA ;
- dans le cadre du Master Environnement et Aménagement de l'ex-université de Metz où la spécialité DEMETERR était associée à d'autres spécialités issues du champ disciplinaire de la biologie. Le rapprochement de l'ensemble des spécialités de géographie dans la nouvelle maquette ne signifie pas l'abandon des échanges et collaboration avec ces collègues biologistes.

Par ailleurs, la formation actuelle et la future offre de Master intègrent de nombreux conférenciers (voir la liste ci-dessous concernant le M2 du site de Nancy) qui complètent l'aspect interdisciplinaire de la formation, en particulier aménageurs, urbanistes, sociologues, géologues, écologues, agronomes, forestiers...

De même, pendant l'année universitaire 2011-2012, 3 professeurs invités (= conférenciers) : A. Bodstein (Rio de Janeiro), J.-A. Cebrian (Madrid), M. Charef (Agadir) et 29 autres chargés de cours, interviennent au sein de la spécialité DEMETERR.

Dans la future offre, les grosses unités d'enseignements à 60 H et 90 H sont construites de façon à rassembler sur une thématique : des enseignements théoriques faits par des universitaires, des conférences assurées par des professionnels, et pour les UE de 90H la conduite d'un projet pratique (30 heures) en lien avec un partenaire (bureaux d'études, collectivités ou services de l'Etat). Ainsi, les conférences sont intégrées aux cours comme c'est déjà le cas dans certaines unités (par exemple, dans le cours dispensé actuellement sur les « risques naturels » dans les spécialités ATRR et PPCN (18H), 2 séances (4 H) sont consacrées à un enseignement dispensé par une pédologue (MCF) du LIMOS, sur le terrain, afin d'étudier les sols pollués. La même organisation concerne les CM « Processus d'urbanisation et Zones d'activités ».

Enfin, la fusion et la transdisciplinarité ont été étudiées par les géographes, mais qu'au regard des délais impartis et des incertitudes liées à la naissance de l'UDL, il ne fût pas possible de parvenir à un projet suffisamment abouti en quelques mois, d'autant plus qu'un master transdisciplinaire intégrant 3 à 4 partenaires issus d'autant de sites nécessite plusieurs années de travail afin de continuer à apprendre à fonctionner ensemble. Ce point reste un objectif pour le prochain quinquennat. L'offre de formation proposée servira de base à la construction d'un projet transdisciplinaire plus élargi.

Page 2 : Synthèse de l'évaluation / appréciation globale / lignes 12-15

« Par son caractère encore très monodisciplinaire, la mention Géographie prive ses diplômés de débouchés potentiels, en particulier en ne créant pas les conditions d'accès à l'une des voies majeures de recrutement dans les collectivités territoriales, à savoir le concours d'ingénieur territorial ».

Ce concours d'ingénieur territorial est désormais essentiellement accessible aux élèves des grandes écoles, et justement la constitution d'un Master transdisciplinaire (voir paragraphe ci-dessus) le permettra dans l'avenir.

Néanmoins, il est fondamental de signaler que plusieurs de nos anciens étudiants entrés dans la vie professionnelle sont devenus ingénieurs territoriaux grâce au concours interne, après quelques années de travail comme attaché territorial.

Page 2 : Synthèse de l'évaluation / appréciation globale / ligne 18

« La mention attire trop peu d'étudiants extérieurs ».

Les chiffres montrent au contraire un attrait pour nos formations pour des étudiants qui ne sont pas originaires de la Lorraine (malgré le déficit d'image dont souffre la région). En 2011-2012, les 2 spécialités du Master 1 de Nancy ont accueilli 11 étudiants extérieurs à la Lorraine sur 33), tandis que la spécialité messine DEMETERR a attiré 1/3 d'étudiants extérieurs en M1 et ¼ en M2.

Page 3 : Synthèse de l'évaluation / appréciation globale / paragraphe 2 :

- « Dans les trois spécialités, les étudiants ont le choix entre un stage professionnel ou un travail de recherche. Le dossier mentionne qu'il est possible de combiner les deux, sans plus de précision, ce qui semble contradictoire ».

Ce n'est plus une contradiction : notre département s'engage dans la mise en place de thèses CIFRE (une l'an passé avec l'ADUAN, une en cours de montage cette année avec NOVEMIA une entreprise de promotion immobilière) ce qui nécessite de trouver des étudiants capables de réaliser un travail de recherche et de développement nécessitant une expérience en stage hors de nos laboratoires.

Page 3 : Synthèse de l'évaluation / appréciation globale / paragraphe 3 :

- « La mention attire trop peu d'étudiants extérieurs à l'académie ».

Il y a environ 1/3 d'étudiants venant de l'extérieur. Réponse apportée le 15 mai (voir ci-dessous)

« Les effectifs restent modestes dans les trois spécialités, entre 15 et 2 par spécialité, et le risque est élevé que certaines unités optionnelles ne puisse être atteint ».

Il a été décidé de porter le nombre d'étudiants de M2 en parcours professionnel à 15, ceci représente un gage de qualité de l'encadrement particulièrement apprécié des étudiants. En outre, un nombre limité de diplômés leur permet de rentrer beaucoup plus facilement sur le marché du travail. En effet, notre formation a l'avantage d'assurer des débouchés professionnels pour les étudiants diplômés à Bac +5.

Page 3 : Synthèse de l'évaluation / appréciation globale / paragraphe 6 (2 dernières lignes)

« ... des fusions, entre les spécialités de Metz et de Nancy devraient être recherchées ».

Une fusion de 2 spécialités (ARD et DEMETERR) entraîneraient un appauvrissement considérable de nos formations :

- il serait impossible de fusionner les cours de ces deux spécialités qui sont différents. Les spécialités ARD et DEMETERR se complètent territorialement (Moselle d'un côté, Sud de la Lorraine et départements des régions voisines) et par leurs thématiques (développement transfrontalier, défense, géographie quantitative pour l'une, et paysages, aménagement et urbanisme pour l'autre) plus qu'elles ne se concurrencent. Leur coexistence permet donc de couvrir un champ de formations plus large. En outre, l'origine des étudiants est totalement différente.

- Le nombre d'étudiants diminuerait car les bassins de recrutement sont très distincts : un Master localisé à Nancy n'attirerait pas les étudiants de l'Est et du Nord du département de la Moselle qui se dirigeraient vers Strasbourg ou Luxembourg. Un Master localisé à Metz n'attirerait plus les étudiants du Nord de la Haute Marne, du Nord de la Haute Saône, du Sud de la Meuse, voire du sud des Vosges. Ainsi, plutôt que de former une trentaine d'étudiants de master de géographie par an qui trouvent rapidement des emplois malgré les taux de chômage élevés de la région, la Lorraine ne formerait plus qu'une quinzaine ou une vingtaine de géographie à Bac + 5.

Page 3 /Points faibles / Premier paragraphe

- « Un manque d'interdisciplinarité tant dans le contenu de l'enseignement que dans la composition de l'équipe pédagogique, que renforce un adossement à la recherche insuffisamment diversifié. L'orientation trop

monodisciplinaire de la formation ne laisse pas assez de place à la formation de l'ingénierie de projet et à la conduite de l'action dans les domaines de l'aménagement concernés par les trois spécialités ».

Réponse :

Conscients de la nécessité d'une interdisciplinarité et de la formation de l'ingénierie de projet et à la conduite de l'action dans les domaines de l'aménagement, les géographes de l'Université lorraine ont décidé d'élargir la mutualisation et la transdisciplinarité avec le Master Proj&Ter, sans que la géographie n'y perde ses objets d'études et de recherche.

1. Une transdisciplinarité et une mutualisation accrues ont été décidées avec le Master Proj&Ter

Les responsables des 2 spécialités du Master géographie (ARD et DEMETERR) et les responsables du Master Proj&Ter ont rédigé une réponse commune suite aux recommandations de l'AERES :

Suite aux observations émises par l'AERES, les responsables des spécialités de la Mention Proj&Ter et de la Mention Géographie ont décidé d'apporter une réponse commune aux questions de fond qui leur étaient posées concernant :

- les relations entre spécialités et autres mentions ayant trait au projet urbain ;
- le faible niveau de la formation à la recherche et la trop grande dispersion des liens avec la recherche.

Les composantes et la Direction de l'Université de Lorraine reconnaissent qu'elles gagneraient en lisibilité et originalité de l'offre en articulant progressivement les formations qui ont pour thématique le projet urbain et les territoires.

Des réflexions impulsées dans le cadre de la dynamique IDEX, il ressort un corpus commun relatif :

- à l'approche intégrée des questions liées à la transformation urbaine et des territoires ;
- au pilotage de projets en milieux complexes.

Les formations considérées ne traitent donc pas des questions d'aménagement et d'urbanisme au sens habituel du terme, mais font appel à l'intégration des connaissances et des pratiques entre les sciences de l'ingénierie, de l'architecture, de la géographie, de la sociologie, de l'éducation, des sciences sociales, de l'approche sport/santé/loisirs.

Les approches visent à répondre à des nouveaux enjeux de développement des territoires dans les domaines :

- de la mobilité ;
- de leurs transformations urbanistiques et humaines ;
- de la ruralité ;
- de la performance écologique globale ;
- de l'offre de formation ;
- des liens sport/santé/loisirs ;
- du territoire numérique.

Ces problématiques nécessitent des nouveaux métiers d'ensembliers concernant l'Etat, les collectivités territoriales, les établissements publics, les agences d'urbanisme, les associations, les bureaux d'études, les laboratoires, mais aussi de grands groupes (EDF, ERDF, VEOLIA, Pertuy Construction, Eiffage, etc.).

En raison de ces constats, les formations concernées se proposent :

- de mettre en œuvre un corpus pédagogique commun en procédant à la mutualisation des cours de pilotage de projets en milieux complexes et des Ateliers d'innovation liés proposés dans le cadre du M2 de la mention Proj&Ter dans la stratégie INGEXYS de l'Université de Lorraine ;

Enseignements théoriques de pilotage des projets en milieux complexes (CM 30 heures)	Atelier d'innovation Ingexys 1 (TD 30 heures)	Atelier d'innovation Ingexys 2 (TD 30 heures)
Mise en commun des deux mentions Géographie et Proj&Ter (septembre)	Mise en commun des deux mentions Géographie et Proj&Ter (septembre)	Mention Proj&Ter (janvier)

Cette démarche amènera les différentes composantes à se confronter à l'interdisciplinarité, prendre en compte la complexité du territoire, et à s'initier aux méthodes de pilotage de projet en milieu complexe ;
- de transformer et de mutualiser le module d'accompagnement du projet personnel et professionnel en proposant aux étudiants, après la réflexion sur le projet personnel, un parcours possible par la recherche (en lieu et place du stage professionnalisant) et une initiation à la recherche remplaçant l'accompagnement de la formulation du projet professionnel.

De plus, pour inciter les différents laboratoires supports des deux mentions, Géographie et Proj&Ter, à progressivement travailler ensemble sur les opérations de recherche communes sur ces thématiques (offrant ainsi des potentialités de parcours de thèse aux étudiants de master), la chaire partenariale « Transformations urbaines » impulsée par la Direction des partenariats de l'Université de Lorraine proposera un comité de pilotage scientifique réunissant l'ensemble des laboratoires concernés pour ajuster les réponses aux demandes de recherche, d'offre de formation continue, d'ateliers d'innovation et de stage dans ce champ thématique.

Cette gouvernance intégrée à la chaire partenariale de l'Université de Lorraine constituera le premier espace collaboratif préfigurant la mise en place d'un comité de pilotage vers la création d'un Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de la Grande Région dédié à la transformation urbaine et aux territoires problématiques identitaires de ce grand espace transfrontalier.

Le développement, suite à la réalisation d'un répertoire des « études rurales » à l'initiative de la DRAAF, du projet de coopération actuellement engagé par le Réseau Rural Lorrain entre chercheurs et territoires et porté par l'axe 1 de la Maison des Sciences de l'Homme, va permettre également aux étudiants relevant des deux mentions de s'engager dans des démarches de recherche communes

2. Elargissement de la mutualisation à l'intérieur des spécialités de ma Mention Géographie

En outre, un élargissement de la mutualisation est prévu sous une forme partielle soit sous la forme d'un cours commun, soit de séminaires ou sorties sur le terrain, communs.

- La mutualisation s'étend au S7 :

* dans l'unité 73 de Nancy (Risques naturels et anthropiques) et 71 de Metz (diagnostic et analyse des territoires où 10 H sont consacrées à l'analyse des risques) **sous la forme d'un cours introductif commun aux trois spécialités de 3H et d'une excursion ou TD ou séminaire commun de 4H) ;**

* dans l'unité 74 (Grand Est : Nancy et Grande Région : Metz) **sous la forme d'un cours introductif commun aux trois spécialités de 6 H ;**

* La maquette est également révisée et précisée pour l'unité 75 (Méthodologie et Langue vivante) : Les enseignements de Méthodologie seront constitués par :

° **un cours introductif commun de 6 H aux trois spécialités sera partagé ;**

° **des Travaux Dirigés en Salle informatique de 18H.**

Soit un total de 24H pour la Méthodologie au lieu de 18 H et un total de 36 H au lieu de 30 H (présentiel-étudiant) pour l'unité 75.

Mais le volume d'Heures TD de la Méthodologie restera identique pour les EC (27H).

Toutefois, il faut noter qu'une plus grande mutualisation imposerait des déplacements entre deux campus (Ile du Saulcy à Metz, Campus Lettres-Sciences humaines à Nancy) distants de 60 km. Il faut au minimum 1H30 dans de bonnes conditions pour se déplacer entre les deux sites universitaires (autoroutes sous-dimensionnées et entrées de villes surchargées, gare SNCF éloignée du campus à Metz). Il est nécessaire de rappeler que les déplacements entre les deux campus messins de l'Ile du Saulcy et de Bridoux sont déjà difficiles à gérer dans le cadre de l'actuel Master DEMETERR.

Page 3 /Points faibles / Deuxième paragraphe

- absence de véritable structure de pilotage et de conseil de perfectionnement

En réalité, des groupes ad hoc existent dès à présent. Ils regroupent l'ensemble des enseignants-chercheurs qui interviennent en Master. Ces groupes se réunissent à l'occasion des réunions pédagogiques de département. Les questions du suivi des étudiants, du listing des anciens étudiants entrés dans la vie professionnelle y sont abordées. Un conseil plus restreint se réunit en fin d'année universitaire pour sélectionner les dossiers de demande d'entrée en M1 (étudiants non géographes) et en M2.

Dès à présent, a été prévue la constitution d'un **conseil de pilotage** dès le printemps 2013 pour sélectionner les dossiers de demandes pour toutes les spécialités du master de géographie. En feront partie, les responsables de mention et de spécialités, les EC HDR et quelques autres collègues.

Page 3 /Points faibles / Troisième paragraphe

- « Ouverture internationale trop limitée et insuffisance de la formation aux langues vivantes » :

Les deux aspects ne sont pas négligés mais, effectivement, ils n'ont pas été suffisamment valorisés dans le dossier :

*** « Ouverture internationale trop limitée » :**

Quatre éléments de réponse peuvent être apportés pour les cinq dernières années :

1) Les deux sites accueillent des chargés de cours ou des conférenciers étrangers

En 2011-2012, 3 chargés de cours de Luxembourg et 1 de Belgique interviennent sur le site de Metz.

2) Plusieurs interventions des enseignants-chercheurs des deux sites universitaires interviennent à l'étranger: Sébastien Lebaut (Metz) a effectué des cours au Maroc et au Brésil. De même, Christian Jost, professeur de Metz, détaché dans l'Université de Polynésie participe au rayonnement français dans le Pacifique. Concernant le site de Nancy, Serge Occhietti est professeur associé à l'Université du Québec A Montréal. Madame Perrier-Bruslé est actuellement en détachement en Bolivie dans le cadre de l'IRD. Madame Marie-François Fleury, MCF à l'IUFM et qui effectue l'essentiel de son service en master au département de géographie est une spécialiste de l'Amérique latine, Michel Deshaies et Marc Bailoni viennent de publier chacun un ouvrage sur un état européen, respectivement, « Atlas de l'Allemagne » et un Atlas de Londres, Dominique Harmand co-organise en septembre prochain au Luxembourg le colloque et l'excursion scientifique du Fluvial Archiv Group, etc.

3) En 2011-2012, **les échanges d'étudiants de Nancy** se sont effectués dans 15 universités européennes avec lesquels existent des accords ERASMUS) (voir liste des accords ERASMUS jointe au dossier). Dans les quatre dernières années, un certain nombre d'étudiants ont effectué leurs stages de Master à l'étranger : Allemagne/ Luxembourg/Québec.

4) Les spécialités de Nancy et de Metz accueillent de nombreux étudiants étrangers : les états représentés depuis quatre ans sont le Luxembourg, l'Allemagne, la Syrie, le Maroc, la République de Djibouti, Chine, l'Espagne, l'Algérie, le Cameroun, le Gabon, etc. Il est nécessaire d'ajouter qu'un certain nombre de dossiers d'étudiants acceptés en Master 1 et 2 n'aboutissent pas en raison d'un niveau insuffisant en langue française ou plus souvent de la difficulté d'obtenir un visa dans le pays d'origine.

Le nombre de dossiers d'étudiants étrangers refusé (très élevé) n'est pas pris en compte.

* « *insuffisance de la formation aux langues vivantes* »

Plusieurs réponses sont à apporter :

- Certains cours seront assurés partiellement en anglais : 6H/18H d'un cours de Xavier Rochel de l'unité 82 de la spécialité PPE (enjeux et politiques du patrimoine paysager)/ et d'un cours de Marie-France Gaunard-Anderson (74).
- Dans l'unité 75, un dossier sera effectué à partir d'une bibliographie en langues étrangères (résumé/synthèse de texte, etc). La note attribuée à ce dossier constituera 50% de la note finale.
- Le master fait le choix d'encourager et de suivre les formations dans le cadre d'échanges internationaux (ERASMUS, CREPUQ ou autre : 3 à 5 étudiants par an font ce choix sur les 35 étudiants environ d'une promotion à Nancy).
- Certains étudiants ont fait le choix opérationnel d'aller travailler dans un pays étranger à l'horizon 2012-2013 (5 en M1 et M2 pour 2012/3 à Nancy).

Page 3 / Recommandations pour l'établissement / lignes 1-2

- adossement à la recherche insuffisamment diversifié.

Recommandations page 3 : « Il serait nécessaire de diversifier l'adossement recherche et donner plus de place à la formation et par la recherche »)

« Diversifier l'adossement recherche » :

Le Master de Géographie s'appuie sur les ressources en enseignement et en recherche du Laboratoire de Géographie (CERPA+CEGUM) qui regroupe tous les enseignants-chercheurs de géographie intervenant dans ce Master. La formation par la recherche est une pratique déjà bien établie dans le laboratoire. Le CERPA a accueilli régulièrement des étudiants de MASTER en stage dans le cadre de contrats de partenariat avec différents organismes. Un exemple est l'étude réalisée en 2009-2010 sur les paysages du Parc naturel de Lorraine, pour laquelle le CERPA a employé plusieurs étudiants de MASTER 2. Un autre exemple de participation des étudiants de MASTER aux recherches du CERPA est l'étude sur l'évolution des paysages autour du site du laboratoire de stockage des déchets radioactifs. L'étude a été menée en collaboration avec l'ANDRA et les étudiants de MASTER 1 qui ont établi des diagnostics de territoire, tandis qu'un étudiant de MASTER 2 a retracé l'évolution à long terme des paysages dans le cadre d'un stage à l'ANDRA. Ces études se poursuivent en 2011-2012 par une étude effectuée par un étudiant de Master 1 qui exploite les données cartographiques LIDAR et les compare avec les données de terrain. A Metz, des étudiants de Master DEMETERR 1 et 2 sont régulièrement recrutés par le laboratoire dans le cadre de leur stage pour participer aux contrats de recherche des enseignants-chercheurs (pour les trois dernières années : 2 stages sur l'élaboration d'une typologie des zones humides, 4 stages sur l'évaluation de l'impact du Centre Pompidou-Metz).

Un dernier exemple du lien étroit entre Master et la recherche : un partenariat engagé depuis 3 ans, nous liant à l'entreprise nancéienne de promotion immobilière NOVEMIA, s'est traduit dans un premier temps par une mission de stage pour un étudiant de Master 2 Aménagement. Cette collaboration a donné naissance à un concept et un dépôt de brevet pour un nouveau type d'éco-lotissement. Depuis nous finalisons un projet de thèse CIFRE impliquant ce partenaire, notre laboratoire et le LLSS (Laboratoire lorrain de sciences sociales) en vue de perfectionner ce premier produit en vue d'un nouveau dépôt de brevet.

Dans le cadre du nouveau laboratoire, l'enseignement en MASTER est adossé aux deux axes de recherche :

- l'axe « **Climat, Eau, Paysage, Dynamique environnementale** » concernant la **connaissance des éléments physiques** qui composent les paysages (vallées, cours d'eau, karst, etc.) et l'**identification des processus de fonctionnement et de l'évolution des milieux naturels** à toutes les échelles temporelles ;
Les thématiques abordées orientées en géographie physique, portent sur les milieux naturels, dans les domaines de la géomorphologie, de l'hydrologie et de la climatologie. Elles concernent plus spécifiquement la **connaissance des éléments physiques** qui composent les paysages (vallées, cours d'eau, karst, ...) et l'**identification des processus de fonctionnement et de l'évolution des milieux naturels** à toutes les échelles temporelles (relations précipitations - écoulements des cours d'eau, quantification des débits extrêmes et de la ressource en eau, dynamiques fluviales, creusement des vallées, karstification et genèse des paysages, changements climatiques passés et actuels, empreintes glaciaires, etc.).

Les étudiants préparant le **MASTER de la spécialité Paysage, Patrimoine, Environnement** reçoivent un enseignement qui les prépare plus spécifiquement aux recherches pratiquées dans cet axe, notamment à travers les unités 73 : risques naturels et technologique), 82 : Processus, genèse et anthropisation des paysages, 91 : géoarchéologie de l'environnement et 903 : gestion des cours d'eau et des fonds de vallée.
- l'axe « **Analyse spatiale et paysagère, aménagement, géopolitique** » concernant l'**analyse géopolitique et spatiale des territoires et l'évaluation qualitative des paysages et des espaces géographiques**. Les recherches réalisées dans cet axe ont pour vocation à expliquer la genèse ainsi que l'organisation spatiale des territoires, mais aussi à fournir des outils et des bases de réflexion à l'aménagement des territoires et à la prospective. Elles procèdent de quatre démarches menées à différentes échelles spatiales et temporelles, avec des méthodes complémentaires relevant soit de l'analyse spatiale et quantitative, soit de l'analyse structurelle et de l'évaluation qualitative à partir de l'étude des paysages, soit de l'analyse géopolitique.
- Les étudiants préparant le **MASTER de la spécialité Aménagement, Reconversion, Durabilité ainsi que ceux de la spécialité Développement, Métropolisation, Territoires transfrontaliers** reçoivent un enseignement qui les prépare plutôt aux recherches menées dans cet axe.

L'adossement-recherche est déjà diversifié (voir ci-dessus), **ce qui ne doit pas se traduire par de la dilution si l'équipe demeure modeste en effectifs.**

- Concernant l'adossement à la recherche, il est également possible de préciser que dans l'unité de géoarchéologie 91 de la spécialité PPE, il existe un CM sur les formations superficielles, le seul à être dispensé dans l'Université de Lorraine. Il est appelé à être mutualisé dans le cadre du Master GPPE (il n'a pu l'être faute de temps). Cette formation innovante insiste également sur les liens entre la géomorphologie et l'anthropisation (géoarchéologie). Enfin la gestion des cours d'eau et des fonds de vallée fait le lien entre les aspects hydrologiques (qui constituent un point fort du CEGUM, centre de recherche de géographie de l'Université de Metz), avec les risques et aménagement des fonds de vallée.

Le développement de thèses CIFRE (ex : Julien Gingembre, ADUAN ; Léa Micallef, Habitat durable et promotion de la filière-bois) encadrées par un comité de thèse réunissant des enseignants-chercheurs de divers laboratoires (CERGAPE, LLSS, voire l'ERPI) montre notre volonté d'associer les compétences de différents laboratoires en vue de satisfaire aux attentes d'une recherche qu'elle soit fondamentale ou appliquée.

* « ...élargir le spectre disciplinaire de la formation et diversifier la composition de l'équipe pédagogique, notamment en recrutant des enseignants-chercheurs de la section 24 du CNU (aménagement de l'espace et urbanisme) et des sections concernant les sciences de l'environnement (sections 67 et 68)... »

Un EC a été justement recruté dans la 24^e section. Deux autres collègues au moins qui ont été qualifiés dans la 23^e section ont un profil de 24^e section et auraient pu déposer un dossier dans la 24^e section

Conclusion au bilan global :

- La mention de Master Géographie 2013-2018 constituera la première étape vers la mise en place d'un Institut d'Aménagement et Urbanisme en Lorraine.
- La labellisation d'un tel Institut par l'APERAU et l'adhésion à l'AESOP seront des objectifs visés pour la fin du quinquennal.
- Ce futur Institut correspond à un besoin effectif et croissant exprimé par les acteurs des quatre départements lorrains et espaces limitrophes : participation de professionnels aux enseignements de master, accueil de stagiaires, partenariats scientifiques.
- Une structure de pilotage et un conseil de perfectionnement seront mis en place. Ils associeront les responsables des spécialités de la mention Géographie et des autres formations avec lesquelles des transversalités se mettent en place (Mention Conduite de projets et développement des territoires) ou seront entreprises (ENSAN).
- Ce dernier comblera le désert lorrain, situé entre des espaces disposant tous de telles formations labellisées par l'APERAU (Reims, Paris, Strasbourg, Lausanne, Liège, Lyon).
- Il constitue un moteur du développement économique, social et territorial pour la Lorraine.
- Il s'appuiera sur une offre de formation intégrée répartie entre les spécialités de Master de Nancy et de Metz.

La création de l'institut d'aménagement et d'urbanisme de la Grande Région » permettra de :

1. Comblent l'absence d'Institut dans le Grand Est de la France et répondent à la demande d'étudiants Lorrains contraints de rejoindre les instituts périphériques référencés par l'APERAU (Lille, Strasbourg, Paris, Lyon, Lausanne).
2. Former des généralistes de l'aménagement, de l'urbanisme et du développement des territoires autour de la construction d'une culture commune reposant sur les apports d'un ensemble de branches disciplinaires. Ces généralistes seront capables d'appréhender l'ensemble des problématiques dans leur complexité et leur transversalité, et de formuler des réponses aux problématiques actuelles d'aménagement durable : densification urbaine, écodéveloppement, coopération transfrontalière, valorisation du patrimoine naturel et paysager, risques et prévention des catastrophes naturelles...
3. Faciliter l'accès des étudiants au concours d'Ingénieur territorial.
4. S'inscrire dans le cadre reconnu de la Charte de l'APERAU et répondre aux attentes des milieux professionnels sur la qualité de la formation en urbanisme et aménagement, en particulier du CFDU (Conseil Français des Urbanistes) et de l'OPQU (Office Professionnel de Qualification des Urbanistes). A terme, candidater à l'APERAU et adhérer à l'AESOP.
5. Asseoir le leadership de l'Université de Lorraine dans ce champ disciplinaire à l'échelle de la Grande région et de l'UGR.

6. Renforcer l'intégration et la cohérence intra-disciplinaire (géographes de Metz et de Nancy) et pluridisciplinaire de l'offre de formation autour des enjeux du développement et de l'aménagement durable (géographie, génie civil, architecture...).

7. Optimiser l'adossement Master/Doctorat en accroissant le nombre de thèses à visée fondamentale et professionnalisante (Cifre...). Plus généralement, développement de recherches (M2, Doctorat) dans le champ de l'aménagement, de l'urbanisme et du développement des territoires, et intégration de leurs apports à l'enseignement. Renforcement de l'association d'études théoriques et professionnelles de niveau M et D par la synergie de l'ensemble des formations.

8. Faciliter le recrutement d'enseignants-chercheurs qualifiés en 24ème section CNU.

2. Réponses complémentaires pour la spécialité PPE

Page 6 : Paysage Patrimoine Environnement / appréciation / ligne 11-13

« L'objet de la formation est clairement identifié sur les patrimoines paysagers, mais la formation et l'adossement à la recherche sont réduits, puisque la possibilité d'un mémoire de recherche est de fait limitée au parcours Enseignement ».

Réponse :

La possibilité de préparer un mémoire de recherche s'applique à TOUS les étudiants qui n'effectuent pas un stage professionnel, et non uniquement aux étudiants du parcours Enseignement.

Page 7 : Points faibles / 2^e paragraphe

- « Parcours enseignement pas lisible (n'a pas sa place) »

Faisant suite aux recommandations de l'AERES, nous avons rattaché cette formation à une spécialité Histoire, Géographie, Musicologie de la mention Histoire. Voir la réponse effectuée par les responsables du Master Histoire.

Page 7 : Points faibles / 3^e paragraphe

- « Démarche du projet peu présente »

Elle sera très présente dans les UE à 90 heures.

Page 7 : Recommandations / 2^e paragraphe

* « donner + de place à l'interdisciplinarité, notamment dans l'approche des questions paysagères »

A Nancy, il existe 2 DU (bac + 4) : Méterpa et EDUTER, le premier en lien avec l'Ecole d'horticulture de Roville-aux-Chênes (88), le second avec le Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable. Dans le cadre de la formation continue, il sera possible d'intégrer le M2 PPE.

Page 7 : Recommandations / 3^e paragraphe

* « renforcer la place de la formation et par la recherche »

Voir ci-dessus

Page 7 : Recommandations / 4^e paragraphe

* « développer l'ouverture internationale »

Voir ci-dessus

3. Réponses complémentaires pour la spécialité ARD

Page 9 : Aménagement-Reconversion-Durabilité / appréciation / 4^e paragraphe, ligne 18.

« La spécialité a accueilli en moyenne 14,6 étudiants au cours des cinq dernières années. »

Réponse :

Ce pourcentage ne s'applique pas à la spécialité mais **uniquement** au M2 de la spécialité « ATRR ».

Page 10 : Points faibles / 1^{er} paragraphe

- « faiblesse de la formation à la démarche de projet »

Elle sera très présente dans les UE à 90 heures. Le projet intègre désormais la pensée géographique associée à l'idée d'envie et au principe de gouvernance. Pour aller plus loin, il faut aussi réfléchir à l'évaluation du projet concrétisé et le faire évoluer et vivre.

Page 10 : Points faibles / 2^e paragraphe

« formation à la recherche réduite » :

Elle est au centre du rapport de stage qui est l'occasion de développer ses méthodes d'analyse scientifiques dans un cadre professionnel opérationnel. Cet état de fait abouti depuis l'an passé au développement de thèse CIFRE.

Page 10 : Points faibles / 3^e paragraphe

- effectifs faibles :

Les effectifs sont dans la moyenne des Masters et n'ont jamais remis en cause l'ouverture de la formation. Le jury d'admission fait le choix d'un recrutement de qualité quitte à ce que certaines promotion présentent un effectif limité (11 étudiants pour la plus faible : 15 à 19 étudiants en général)

Voir également ci-dessus.

Page 10 : Points faibles / 4^e paragraphe

- « pas d'informations sur la nature des emplois occupés par les étudiants »

Au département de géographie de Nancy, il existe un annuaire des anciens. Il est régulièrement actualisé.

4. Réponses complémentaires pour la spécialité DEMETERR

- « Un manque d'interdisciplinarité tant de l'équipe pédagogique que du contenu des enseignements, à l'instar des autres spécialités de la mention ».

- Nous partageons votre constat d'un manque d'interdisciplinarité. Nous avons d'ores et déjà décidé de mutualiser un enseignement avec le master Proj&Ter sur le pilotage de projets en milieux complexes. Cet enseignement permettra aux étudiants de s'immerger dans des projets d'aménagement où la transdisciplinarité est la clef pour analyser et proposer une réponse à une problématique donnée. A terme, ce problème d'interdisciplinarité sera réglé par une intégration plus forte de ces formations, notamment dans le cadre de l'institut.

- « Une quasi-absence de mutualisation avec les spécialités de Nancy, avec lesquelles la spécialité de Metz DEMETERR semble à certains égards en situation de concurrence plus que de complémentarité ».

- Nécessité d'une formation de master dans le nord lorrain.
- Réseaux d'intervenants professionnels non transposables de Metz vers Nancy.

- « Un adossement à la recherche trop restreint et une place insuffisante donnée à la formation à et par la recherche »

- Le développement des relations internationales avec le Brésil, sur la thématique aménagement et défense, spécifique à DEMETERR, ouvre de nouvelles perspectives en termes de co-tutelles de thèses internationales (1 en 2011, 1 à 2 attendues en 2012).

- « L'organisation et le fonctionnement de la spécialité ne répondent pas pleinement aux impératifs d'une formation d'aménageurs-urbanistes »

- Cf. remarques (Mention) relatives à la mise en place d'un Institut d'aménagement et urbanisme labellisé APERAU et membre de l'AESOP.

- « La formation ne répond pas aux critères requis pour accéder au concours d'ingénieur territorial et aux postes de titulaires de haut niveau dans les collectivités territoriales ».

- Plusieurs étudiants des promotions passées interviennent comme professionnels dans la spécialité, après avoir réussi le concours d'attaché territorial.

- « Il serait souhaitable que la spécialité DEMETERR, du site de Metz, soit du même format que celles de Nancy et que des mutualisations d'enseignement et de formation, au sens large, soient plus nombreuses, notamment en M1. Une réflexion devrait être engagée en vue d'une fusion avec la spécialité ARD, pour éviter la situation de concurrence de fait existant entre les deux spécialités, très proches l'une de l'autre. De même, une mutualisation avec la spécialité Villes et territoires en transformation de la mention Conduite de projets et développement des territoires apparaît nécessaire ».

- Principe d'une mutualisation avec la mention Conduite de projets et développement des territoires actée.
- 90 heures d'ateliers, concernant les trois spécialités de la mention Géographie et la mention Conduite de projets et développement des territoires, interviendront dès le 1^{er} septembre 2013.
- La ventilation des heures des UE DEMETERR sera revue afin d'optimiser la spécialité en prenant en compte ce rapprochement transdisciplinaire.

- « La spécialité vise à former des étudiants à l'ensemble des métiers de l'urbanisme, de l'aménagement et du développement de territoires, en mettant l'accent sur les territoires polarisés par les grandes agglomérations ou traversés par des frontières. C'est par ce dernier aspect qu'elle se distingue le mieux de la spécialité précédente (ARD) avec laquelle elle peut apparaître en concurrence à bien des égards ».

- La thématique défense, spécifiquement messine, demeure également présente dans la nouvelle maquette et différencie DEMETERR d'ARD.

- Cette thématique complète la spécificité messine d'approche des territoires polarisés par les grandes agglomérations ou traversés par des frontières.
- Le contenu de la formation DEMETERR a été conçu en respectant le principe d'une progressivité (du diagnostic à la communication sur le projet territorial), progressivité que la mutualisation renforcée avec la mention Conduite de projets et développement des territoires et les deux autres spécialités de la mention Géographie ne remettra pas en cause.
- La thématique défense (militaire et civile) et aménagement et la formation aux méthodes quantitatives appliquées à l'aménagement (géomarketing, analyse multivariée, harmonisation de base de données...), 2 spécificités messines, demeurent présentes dans la nouvelle maquette. Un meilleur affichage de ces spécificités est néanmoins nécessaire.

-« Si la spécialité annonce avoir développé sept accords internationaux, la portée réelle de ces accords semble se limiter à quelques échanges d'enseignants ».

- En 2011-2012, 2 étudiantes en stage au Brésil, 2 étudiants en stage en Nouvelle Calédonie, 1 étudiant en stage au Luxembourg (5 sur 19 soit plus du quart des étudiants de la promotion de Master 2).
- Inscription en cours de la spécialité DEMETERR actée (avril 2012) dans la liste des masters identifiés par le Brésil comme masters d'excellence à même d'accueillir des étudiants brésiliens en quête de formations leur permettant de compléter leur cursus (réseau CNPq).

-« La formation linguistique des étudiants reste insuffisante (...) Assez curieusement, l'enseignement des langues, limité à 12 heures de TD, est intégré dans l'UE de formation à la recherche pour l'ensemble des spécialités »

- Les 12 heures de langue, c'est-à-dire d'anglais, constituent les dernières heures de formation d'étudiants qui ont débuté l'apprentissage de cette langue au début de leur cursus secondaire. Il s'agit par conséquent d'un perfectionnement. La « maîtrise d'une langue étrangère » est acquise pour les étudiants sélectionnés lors de leur admission en M2 DEMETERR.
- L'évaluation de certaines UE intégrera un travail d'élaboration d'une bibliographie incluant obligatoirement des références anglophones commentées.

-« La poursuite d'études en doctorat reste exceptionnelle »

- Le développement des relations internationales avec le Brésil ouvre de nouvelles perspectives en termes thèses internationales (1 en 2011, 1 à 2 attendues en 2012).

-« La formation à la recherche est limitée, et l'adossement à un seul axe d'un seul laboratoire paraît insuffisant ».

- Le Laboratoire commun à Metz et Nancy est en cours de restructuration (fusion CEGUM-CERPA en cours) : l'adossement sera recentré après redéfinition des axes de recherche du laboratoire.

Annexe 1 : Liste des conférenciers des 2 spécialités de M2 du site de Nancy

M2 AT2R - UE 903 "Le temps d'une conférence" 2011-12							
Date	Heure	Durée	Salle	Intervenant	Organisme	Fonction	Thème
Mardi 27 sept	18h-19h30	1,5	S.349	Léo CASAGRANDE	Université de Lorraine	Doctorant CERPA + Service Géomatique mairie de Joef	Géomatique et outils Open sources pour l'innovation territoriale et l'aménagement durable
Mercredi 28 sept	17h30-19h30	2	S. 333	Richard GAUTIER	Indépendant	Economiste	Théorie monétariste, Fédérale Réserve, Garanties internationales au service de l'aménagement du territoire
Mardi 4 oct	18h-19h30	1,5	S.349	Julien GALINEAU	AIRLOR	Ingénieur d'études	La cartographie face aux enjeux de la qualité de l'air
Mercredi 5 oct	17h30-19h30	2	A.213	Marie-Françoise FLEURY	IUFM de Lorraine, Nancy 1	MCF Géographie	L'Amazonie : sa place dans l'activité forestière au Brésil
Mardi 11 oct	18h-19h30	1,5	S.349	Thierry HUSSON	CC de la Saulx et du Perthois	Directeur Général des Services	La CODECOM et le développement de services publics
Mercredi 12 oct	17h30-19h30	2	S. 333	Anthony DECHANET	Syndicat du SCoT Sud 54	Chargé de mission	Le SCoT comme outil de gestion et de planification
Mardi 18 oct	18h-19h30	1,5	S.349	Alban DEPAIX	CRPF	Chargé de mission	Les reboisements d'après-guerre : le paradoxe du développement durable (II)
Mercredi 19 oct	17h45-19h45	2	S. 333	Jean-Sébastien LAUMOND	Communauté de Communes de la Haute Bruche	Agent de développement Espace et Environnement	Place du paysage dans une politique paysagère de développement local
Mercredi 2 nov	17h30-19h30	2	S. 333	Pierre MENGIN	Géographe - Travailleur indépendant	Accompagnateur en montagne	Histoire des paysages et leurs évolutions dans la vallée de la Moselotte
Mardi 8 nov	18h-19h30	1,5	S.349	Philippe JACQUOT	SAFER (55)	Conseiller foncier	La SAFER dans tous ces champs d'interventions
Mercredi 9 nov	17h30-19h30	2	S. 333	Damien VARGENAU	Agence de Développement et d'Urbanisme de l'Aire urbaine Nancéienne	Chargé de mission Aménagement du territoire	L'armature urbaine lorraine et ses évolutions en relation avec les territoires limitrophes »
Mardi 15 nov	18h-19h30	1,5	S.349	Damien AUMAITRE	Conservatoire des Sites Lorrains	Responsable Meurthe-et-Moselle	Les actions du conservatoire en matière de protection des espaces naturels
Mercredi 16 nov	17h30-19h30	2	S. 333	Manuel COLLONGUES	Centre d'Etudes Techniques de l'Equipement de l'Est	Responsable de la mission risques et territoires	Etudes d'enjeux et de vulnérabilités dans le cadre des PPRI
Mardi 22 nov	18h-19h30	1,5	S.349	Christian HECTOR	Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences	Directeur Général des Services Techniques	Une Communauté d'Agglomération à l'heure du développement durable
Mercredi 23 nov	17h30-19h30	2	S. 333	Xavier GOUERY	Maison du tourisme en Pays Terre de Lorraine	Directeur	La conduite de projets touristiques dans le Pays Terres de Lorraine
Mardi 29 nov	18h-19h30	2	S.349	Arnaud MATHY	Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences	Directeur Général des services	La création et la modification d'une ZAC
Mercredi 30 nov	17h30-19h30	2	S. 333	M. Dominique LORRETTE	Conseil Régional de Lorraine	Chargé de missions, Responsable de la plateforme Pastel	Les financements européens
Mardi 6 déc	18h-19h30	1,5	S.349	Richard CARRIER	Chambre Régionale d'Agriculture	Chef du service Agronomie et Développement durable	Quel peut être l'apport de la géographie pour le développement agricole ?
Mercredi 7 déc	17h30-19h30	2	S. 333	Charles CARTANNAZ	BRGM	Ingénieur géologue	Le regard du géologue face aux risques de glissements de terrain
Mardi 13 déc	18h-19h30	1,5	S.349	Vincent WAHL	Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de Lorraine	Responsable de la mission pour le Développement durable	La DRAAF face aux politiques d'aménagement et de développement rural
Mercredi 14 déc	17h30-19h30	2	S. 333	Jean-Philippe VANDELLE	Sialis	Gérant	Restauration des milieux aquatiques : éléments d'écologie appliquée et exemples d'aménagements et de restaurations de cours d'eau